

— Nola ?

— Dakizun bezala, bi titi ditu... eta hirur ume. Bi pitika berehala lotu zaizko eta hirugarrena .. Hemen irriz kurkurkur hasten da Chanti bertzalderat itzulirik.

— Zer ari zen hirugarrena ?

— Ori, jauna, ni zueri bezala bazterretik behar hura ere !

\* \* \*

Gerlatik lekhora, amerikano gerlarietarik bia Eskual-Herriko hiriska batean gelditu dire. Berek dakite zertako. Egun gehienez elgar ikusten dute. Arrats batez, bati iduritzen zaio laguna gogoetan ari zaiola.

— Zer duk hik egun? Herriko mina lothu zaik jadaneko ?

— Ez muthikoa. Ez nauk eta herriaz orhoitzen ere. Zer nahi duk hau baino lakhet-lekuago ?

— Bainan hik baduk egun zerbeit !

— To, ez duk egia bezalakorik. Ezkontzeko chedea nitek

— Aski duk ezkontzea. Hori lana !

— Bi neskatcha ezagutzen ditiat. Bat sosduna, bainan itsusia ; bertzea izarra bezen ederra, bainan pilik ez dik. Etzakiat zoin hauta.

— Hauta zak izarra benen ederra dena eta bertzea .... utzak neretzat !

\* \* \*

Behin bi Mugertar baziren Tolosan soldado : Martin eta Petri. Martinek aita-amak hilak zituen : herriko jaun erretora zuen berrikitari. Maiz berriak izaten zituen Martinek. Eta hain cheheki !

Asteazken batez, Petri heldu zaio Martini :

— Martin, badakik berria ?

— Zer ?

— Gure Jaun erretor ona hil dela !

— Ez diat sinhesten.

— Egia duk bizkitartean !

— Ez diat sinhesten.

— Sinhesten ahal duk !

— Ez eta ez. Ezen erretor gaizoak gaztigatzen baitaizkit herriko berri ttikienak, hori ez ahal zikan ahantziko !

\* \* \*

Behin Pauen zen egiteko zerbeitez Oxobi. Hantche gauak atchemaiten du eta nihundik ere ezin etcherat itzul lo egiteko. Badoa ostaturat.

— Oherik baduzue gau batentzat ?

— Segurki.

Afari bat ederra egiten du : egunkari bat irakurtzen eta lo egiterat abiatzen da. Gelan sartzean, sehiari :

— Errazu : bihar lau orenetako ethorriko zare othoi nere atzar-arazterat ?

— Bai, jauna bainan hiruak eta erdietan chilintcha joko dautazu ?

\* \* \*

Hitz bat makurskoa aiditzea aski dute zembait gizonek berehala tentutik atheratzeko. Huna froga bat, bertzeak bertze.

— Ganitch ? Zaren bezalakoa zu ! Atzoko bi arrain saltzaile hekieri zertako erran zinioten aberatsa naizela ?

— Anton, nik ez diotet holakorik erran . . . .

— Ez duzu zeren uka : ber-berek salatua dautet.

— Gezur bat ederra sakatu dautzute.

— Zer erran diozute bada.

— Buru baino diru gehiago duzula. Ez da gauza bera.

\* \* \*

Nor nahi izan zaitezzen, irakurtzailea, hitz hauk sarzatzu buru-bihotzetan :

Datorkizula aberatsa, egiten duzu agurra :

Erromesari gibeletik igortzen duzu zakurra . . . .

ZERBITZARI.

# LE PÈRE CLÉMENT D'ASCAIN

1696 — 1781



ASCAIN est un délicieux village, assis coquettement au pied de la Rhune, où les vautours déploient leurs longues volées. Il rit d'en bas, lui, et blotti dans les gorges et les plis des collines boisées, il écoute d'un air distrait ce que disent les flots sonores de la Nivelle. Toutes ses maisons, conformes d'ailleurs en cela au plus pur style basque, sont tournées vers le Levant, comme pour s'enivrer avidement des plus doux et des plus beaux rayons de soleil. (1).

C'est là, dans le riche parterre de verdure qui a vu fleurir à *Ascubea* Jean de Sossionde (2), à *Uhaldea* le fameux jésuite Duhalde (3), à *Marcenea* les deux frères Chourio (4),

(1). Cf. OCTAVE LACROIX. *Euskat-Erria*, Paris, Lemerre, 1885, p. 25.

(2). Evêque de Bayonne de 1566 à 1578, et bienfaiteur de la chapelle du S. Esprit de la Rhune. Cf. DUBARAT-DARANATZ. *Recherches sur la Ville et sur l'Eglise de Bayonne*, t. I, pp. 172-183 et 443.

(3). Jean-Baptiste Duhalde (1674-1743), pendant quelque temps secrétaire du fameux P. Le Tellier, confesseur de Louis XIV, recueillit, mit en ordre et rédigea les *Lettres édifiantes et curieuses écrites des Missions étrangères par quelques missionnaires de la Compagnie de Jésus* (dont un de ses frères), IX-XXVI<sup>e</sup> vol. Paris, 1711-1743, 18 vol. in-12. Il publia *Le Sage chrétien, ou les Principes de la vraie Sagesse, pour se conduire chrétiennement dans le monde*. Paris, N. Le Clerc, 1724. In-12, XVI-256 p. Il édita enfin une splendide *Description géographique, historique, chronologique, politique et physique de l'Empire de la Chine et de la Tartarie chinoise*. Paris, Le Mercier, 1735, 4 vol. in-fol., cartes. On possède encore de lui des *Harangues* et des *Poésies latines*.

(4). Michel Chourio, curé-doyen de Saint-Jean-de-Luz, de 1701 à 1718, traduisit le *Jesus-Christoren Imilacionea*, publié en 1720. C'est cependant avant d'entamer la traduction du 4<sup>e</sup> livre, qui est attribuée à sa sœur, qu'il mourut en odeur de sainteté en 1718. Les onze éditions de l'œuvre de Chourio (1720 (2<sup>e</sup> édit.) 1760, 1769, 1788, 1825, 1838, 1844, 1850, 1855 et 1872, d'après J. VINSON, *Essai d'une bibliographie de la Langue basque*, Paris, Maisonneuve, 1891, pp. 162-166 et le *Capit. DUVOISIN, Reg. man.*, IV, p. 296), épuisées d'ailleurs depuis longtemps, prouvent la faveur du public et la nécessité d'une réimpression.

Pierre Chourio, un de ses frères, se fit un nom comme théologien au Collège des Jésuites de Bordeaux. Son enseignement y fut si brillant que Tournely (1658-1729), professeur de théologie à la Sorbonne et auteur d'un *Cours de Théologie (Opera theologica)*, Paris, 1747, 18 vol. in-8) s'écria en voyant les cahiers de Chourio : « Si j'avais connu la théologie du P. Chourio, je n'aurais jamais fait paraître la mienne ; la sienne vaut mieux ». Et toutefois la Théologie de Tournely a été jugée digne d'une réimpression à Venise.

ailleurs bien d'autres célébrités encore, que naquit, en 1696, Clément Duhalde, le futur Père Clément d'Ascain, une des plus grandes gloires de l'Ordre des Capucins au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Velut inter ignes

Luna minores.

Du nom de sa maison natale *Chobadinbaila*, ses compatriotes l'appelèrent familièrement *Chobadon*.

Dès son bas-âge, Clément se fit remarquer par son exquise piété, sa fidélité à ne manquer aucune cérémonie, ses fréquents pèlerinages à la Chapelle de la Trinité, sur la montagne de la Rhune.

La Rhune mesure 900 mètres d'altitude. A quelques mètres de la crête, il exista jadis un ermitage d'*Olhain*, signalé encore dans les cartes d'état-major, comprenant une chapelle publique de la Sainte Trinité et l'habitation d'un chapelain. Bâties en 1654, démolies en 1793, lors de la construction d'une redoute, quelques vestiges en témoignent à peine.

Nous connaissons les noms de cinq chapelains d'*Olhain* : De 1676 à 1680, Jean Duhalde, curé d'Ascain, docteur en théologie. Le 5 mai 1680, d'Etchepare, curé d'Urrugne ; quoique élu pour 4 ans, il ne tarda pas à démissionner. En effet, d'après le *Voyage de Georges Martin, prêtre rouennais et musicien ambulant* (Lyon, Robert, 1680), l'ermite de la Rhune en 1680 était un Anglais. Le 12 juin 1681, et pour quatre ans, on nomma Juan Gregorio de Miura, curé d'Urdax. Enfin, et pour une nouvelle période de 4 années, D<sup>n</sup> Bernardo . . . . tero, du Diocèse de Lescar, fut élu le 19 avril 1685.

Tous ces détails, absolument inédits, nous sont fournis par les *Archives municipales de Véra*, le village navarrais situé au bas du versant espagnol de la Rhune, dans un Inventaire des effets de la Chapelle de la Sainte Trinité en 1680, et dans l'acte de nomination des successeurs d'Etchepare, en 1681 et 1685.

INVENTAIRE DES EFFETS DE LA BASILIQUE DU MONT DE LA RHUNE

Certifie moi notaire royal que dans ce jour ont été réunis DANS CETTE BASILIQUE appelée de la Sainte Trinité, au mont ou montagne de la Rhune, par la convocation de la ville d'Urrugne, les jurés de 4 communes avec le patronage d'UNE AUTRE BASILIQUE (1), afin de recevoir les effets de celle-ci, qui ont été laissés par M. Jean Duhalde, curé, docteur en théologie, qui pendant 4 ans s'en est servi et sont les suivants :

1. 7 devants d'autel assez chiffonnés.
2. Plus 4 aubes avec les cordons en fil.
3. Plus 5 corporaux et 12 pales.
3. Plus 8 couvertures de calice.
5. Plus 15 purificateurs. — Il en manque 5.
6. Plus 10 chasubles, 9 manipules et 10 étoles.
7. Plus 2 missels et 1 autre vieux.
8. Plus 2 burettes en argent.
9. Plus 2 calices avec leurs deux patènes, l'une orifiée, l'autre la coupe orifiée et la patène d'un côté.
10. Plus 3 candélabres en bronze.
11. Plus 15 nappes et 12 serviettes.
12. Plus 1 surplis.
13. Plus 2 linges de mains.
14. Plus 1 azadot (ustensile de cuisine).
15. Plus 5 arcas ou réservoirs d'eau. Une armoire.
16. Plus 1 frange en fil d'argent et 6 amicts; une autre frange de soie couleur mauve.
17. Plus 2 longues tables dans la salle d'en haut ou seconde cuisine. Plus 1 linge en dentelle dessus d'autel qui manque, mais il est déjà à l'autel du sépulcre.
18. Plus 1 symbole ou cloche à la sacristie, qui sert à donner le signal de la sortie de la Messe.
19. Plus 8 amicts.

Tous ces effets sont restés aux soins du juré et maire d'Ascain, de laquelle église se fera la première procession, pour remettre au Chapelain M. d'Échepare, curé d'Urrugne, qui se charge d'être le Chapelain continuel du 1<sup>er</sup> dimanche 7 du courant, jusqu'au jour de la Saint Michel, 29 septembre, y compris de dire la messe les dimanches et fêtes d'obligation, concernant l'Évêché de Pampelune et Bayonne, restant sans exemplaire seulement cette année. Obligeant les 4 communes à lui donner le salaire ou traitement comme celui de la commune d'Urrugne, c'est à dire 35 louis, et les 3 autres communes chacune 25 louis et 14 livres, inclus dans celles-ci les seize livres que les 4 communes donnent pour le bois.

Ce pourquoi ils me requièrent comme Notaire et je certifie que ce sont les effets que contenait la Basilique de la Rhune.

Le 5 mai de 1680.

Martin de Heguia, notaire. Par translation, Martin de Heguia.

Dans l'acte de nomination de Chapelain qui dans ce jour 12 de Juin a été faite, par les 4 communes sous le patronage, de M. Juan Gregorio de Miura, curé de Urdax, pour 4 ans, se précise qu'on lui remet les effets que contient le rôle de cet acte. Il est dit qu'en plus que le surplis, il manque le dessus d'autel. On remet à M. Gregorio le dessus d'autel en dentelle, indiqué dans le rôle 17 de cet acte; on l'a retrouvé; il est sur le Christ sépulcre qui est sur l'autel.

Je certifie dans l'acte fait par moi Notaire, de Heguia, que dans ce jour se sont réunies dans la Basilique de la Rhune les 4 communes, villes de Véra,

(1). Cent ans auparavant, en 1578, d'après la teneur du testament de Monseigneur de Sossionde, la chapelle de la Rhune était dédiée au Saint-Esprit. C'est peut-être l'AUTRE BASILIQUE dont il est parlé ici.

Urrugne, Sare et Ascain, ont nommé Chapelain de ladite Basilique Don Bernardo .....tero de l'Evêché de Lesca (France) pour 4 ans avec le salaire de trois cents livres et seize livres en plus pour le bois ; et chaque commune devra les payer pour la Saint Michel. Chaque commune devra payer 79 livres, et il lui a été remis les mêmes effets que contient ce rôle fait par moi Dornaldéguy, notaire d'Urrugne. Il devra rendre compte au bout de 4 ans, à dater du 1<sup>er</sup> mai 1689.

Signé à Véra le 19 avril 1685.

Martin de Heguia, notaire.

(Archives municipales de Véra, Feuille des Cultes, N° 27).

ACTE DE NOMINATION DU CHAPELAIN DE LA BASILIQUE  
DE LA MONTAGNE DE LA RHUNE.

Dans la Basilique de la Sainte Trinité de la Montagne de la Rhune, patronage des communes d'Urrugne, Sare, Véra et Ascain, l'an 1681 et le 12 juin, devant moi notaire royal et témoins nommés ci-dessous, furent réunis en personne les Maires, Régisseurs des quatre communes, ainsi que les Députés, à l'effet de nommer le Chapelain de cette Basilique, M. de Etchepare curé d'Urrugne s'étant démis, et les nommés sont : de la commune d'Urrugne, Bernardo de Arreche et Martin de Arruiz, Dithurbide, Darroquy, Detcheto, Maire et jurés. Tous ceux-ci pour Véra : Lorenzo de Irazabal, Jean de Urrutia, Juan Bautista de Lizardia, Marcos José de Harregain et Bonifacio de Endara, Maire et régisseurs. Pour la commune d'Ascain : Juan de Amestoi et Pierre de Jaureguiberri, Maire et Député. Lesquels tous d'accord nomment pour Chapelain de la dite Basilique pour un temps de quatre ans, commençant le jour de la Sainte Croix de la présente année, M. Juan Gregorio de Miura, curé d'Urdax, avec le salaire annuel de cent piastres, avec plus seize livres pour le bois, les quatre autres communes ayant la même obligation de lui en servir le même salaire, étant compris que depuis ce jour de la Sainte Croix de Mai jusqu'au jour de la Saint-Michel il y devra habiter et consacrer dans cette Basilique, célébrer la Messe tous les dimanches et fêtes de précepte, concernant les Evêchés de Pampelune et Bayonne, et seulement célébrer les Messes depuis la Saint-Michel jusqu'à la Saint-Martin, dans les mêmes jours de précepte ; lui ayant remis les bijoux que contient cette Basilique comme l'indique l'Inventaire fait le 5 mai de l'an passé, c. à d. l'an 1680, seulement notant qu'il manque un surplus. A quoi se constitue M. Jean Grégoire de Miura et à rendre compte de tous ces effets à l'échéance de son temps, et dans cette conformité tous s'obligent à accomplir ce qui a été dit. ....

Pour témoins : de Lesca, Notaire royal de Sare, étant témoin à tous, Pedro de Aristegui et Martin Jose de Landadoy, habitants de Sare et Véra ; et ont signé ceux qui ont dit savoir le faire, et sur la foi d'eux, moi le Notaire. M. Juan Gregorio de Miura, Jaureguiberri, Dithurbide, Darroquy, Detcheto, Lorenzo de Irazabal, Jean de Urrutia, Lesca, Juan Bautista de Lizardia, Marcos José de Harregain, Bonifacio de Endara, Martin Jose de Landadoy. Par devant moi Martin de Heguia, notaire.

Toutefois par l'acte de nomination de Chapelain qui a été fait dans ce jour de Juin, par les 4 communes de patronage, de M. Juan Gregorio de Miura, curé de Urdax, pour 4 ans, il est noté qu'il lui est remis les effets que contient le rôle qui est joint à cet acte. On prévient qu'en plus du surplus, il manque aussi dans la remise à M. Juan Gregorio de Miura le devant d'autel en dentelle indiqué dans le n° 17 de ce rôle. Heguia, notaire.

(Archives du Culte, N° 1, Mairie de Véra.)

En 1719, le P. J. ANTOINE DU CERCEAU, S. J. dédia un poème de 500 vers sur *La Rhune* à la Marquise de Mirepoix. Ce joli poème, analysé dans les *Etudes historiques et religieuses*

du *Diocèse de Bayonne* (août 1897), a été reproduit intégralement dans la *Revue historique et archéologique du Béarn et du Pays Basque*, 1911, pp. 385-396.

Voici comment du Cerceau décrit l'ermitage de la Rhune :

« Contre son chef audacieux,  
Qui touche presque jusqu'aux cieux,  
Paraît cloué comme une cage  
Un pauvre petit ermitage ;  
Deux cellules pour logement,  
Avec un peu de jardinage,  
Qui cultivé légèrement,

« Fournit assez abondamment  
Herbes et fruits pour le ménage ;  
Joignez encore au bâtiment  
Sur l'un des bouts une chapelle,  
Et de l'ermitage charmant  
Vous aurez un portrait fidèle. » (1).

M. l'abbé Berrouet, originaire de Sare, vicaire d'Itxasou au moment de la Révolution (dont un frère a été chantre dans une église de Bordeaux, et dont un neveu fut curé très apprécié de Sainte-Croix de Bordeaux), avait fait ses études de latinité sous la direction de l'ermite de la Rhune.

D'après l'*Historique de la Commune de Sare*, manuscrit du Lieutenant Vedel, que j'ai déposé moi-même à la Mairie de Sare, l'ermitage d'*Olhain* était entretenu aux frais des quatre communes d'Ascain, Saré, Urrugne et Vera, et desservi par un prêtre, dont le choix donna souvent lieu à des discussions. Tous les ans, à des dimanches et des époques différentes, chaque commune s'y rendait en procession et l'ermite y célébrait l'office divin.

« Ce même prêtre était chargé de tenir une école dans cet ermitage, où l'on envoyait les enfants des quatre communes avec les vivres d'une semaine. Il n'y a pas longtemps (Vedel écrivait en 1847), il existait quelques vieillards qui disaient y être allés. Il est probable que les choses ne se passaient pas ainsi en hiver comme en été, car la position n'eût pas été tenable. » (2).

---

(1). Cf. *L'Avenir des Pyrénées et des Landes*, 22 août 1878, art. de M. Julien VINSON; LESPÈS DE HUREAUX, *Mémoire sur le Labourd*, dans les *Etudes historiques et religieuses du Diocèse de Bayonne*, 1892, p. 74 ; 1893, p. 107 et 1897, p. 337.

(2). A la Mairie de Sare, dans un livre-journal du Docteur Dithurbide (auteur de l'*Abrégé de l'Histoire sainte par demandes et par réponses*, avec en regard, *Ichtorio saindua laburzqui galdez eta errepustaz*, Bayonne, Lamaignère, (1882), très longtemps maire de Sare, on trouve ces annotations :

Le fervent pèlerin de la Chapelle de la Sainte Trinité, qui se faisait une joie de gravir les pentes abruptes de la Rhune en esprit de pénitence et dont les horizons religieux se faisaient de plus en plus pressants, Clément Duhalde, entra à l'âge de 14 ans au Couvent des Capucins de Bayonne, le 18 septembre 1710.

L'arrivée des Capucins à Bayonne remonte à 1615 (1). Mais les premiers disciples de S. François, les Cordeliers,

---

« *Ovita d'Olhain*, payé tout, 1835 inclus. — *Ovita d'Olhain*, payé *ovita*, ou oraison de 1836 ».

*Ovita* ou *obita* signifie un obit, une messe haute d'anniversaire précédée du chant d'un Nocturne de l'Office des Morts. C'est ainsi que la commune de Sare perpétuait sa gratitude envers les fondateurs et les bienfaiteurs de l'ermitage de la Rhune, dont l'Inventaire de 1680 a détaillé les largesses.

(1). « On sait que les Capucins, qui ne pénétrèrent en France qu'à partir de 1575, y multiplièrent bientôt leurs établissements, grâce à la popularité de bon aloi que conquièrent partout leur zèle charitable et leur ferveur. Ils sont à Agen en 1600, à Bordeaux en 1601. Pour nous en tenir à la Gascogne et au Béarn, la fondation du couvent de Gimont est de 1604; celui d'Auch date de 1607. Les Capucins s'établirent ensuite à Condom en 1611, à Bazas et à Saint-Girons en 1613, à Dax en 1614, à Bayonne et à Nogaro en 1615, à Médoux (Asté, près Bagnères-de-Bigorre) en 1616, à Saint-Sever et à Pau en 1620, à Orthez en 1621, à Oloron en 1623, à Lectoure en 1627, à Nérac en 1640, à Grenade-sur-l'Adour en 1642, à Navarrenx en 1656, à Tarbes en 1661, à Lombez en 1667, à Mauléon-de-Soule en 1669, à Fauze en 1692, à Garlin en 1696, à Castillonès en 1724, à Vic-Fezensac en 1737 ». *Revue de Gascogne*, XXXV, 1894, pp. 32-33.

Dans son *Histoire des Séminaires de Bordeaux et de Bazas*, L. Bertrand S.S. rapporte, à l'occasion de la visite du Couvent des Capucins, le 24 avril 1790, par les officiers municipaux bordelais, que le Père Gardien de cet établissement était Jean-Baptiste de Cadillac-sur-Garonne, ANCIEN ECHEVIN DE LA VILLE DE BAYONNE, et ANCIEN CHANOINE DU CHAPITRE DE SAINT-ESPRIT. Ce Père, auteur notamment en 1783 d'une *Ode sur la béatification et la vie de S. Laurent de Brindes*, dédiée à Champion de Cicé, archevêque de Bordeaux, avait été, à diverses reprises, lauréat de l'Académie des Jeux Floraux de la Ville de Toulouse.

Parmi les têtes qui tombèrent sous la guillotine à Bayonne, par ordre de Pinet et de Cavaignac, on compte, à la date du 25 novembre 1793, celle d'un ex-capucin septuagénaire, Charles Helbron ou d'Helbron, « bien qu'il eût eu le malheur de prêter le serment schismatique ». Dans le récit de son arrestation survenue le dimanche 24 novembre 1793, après la messe de paroisse et consigné aux *Archives communales d'Anglet* (Reg. A. inventorié D, allant du 2 juin 1775 au 22 brumaire de l'an VI), il est appelé tantôt « citoyen Helbron vicaire de la commune », tantôt « M. Helbron, vicaire d'Anglet ». L'exécution de « Charles Helbron, ex-capucin, vicaire d'Anglet » est rapportée par C. DUVOISIN dans la *Vie de M. Daguerre*, p. 471. REYNON (*Revue historique et Archéologique du Béarn et du Pays Basque*, t. v. 1914, p. 121) le gratifie, à cause de son âge sans doute, du titre de « vénérable curé d'Anglet » ou de de « curé-guillotiné » (*Ibid.*, p. 30). A sa suite, HARISSOY parle de « Charles Helbron, capucin assermenté, qui arriva à la cure d'Anglet, grâce à son apostasie ». *Les Paroisses du Pays Basque pendant la période révolutionnaire*, t. I, p. 188.

D'où Helbron était-il originaire ? On sait que les Capucins font suivre le



s'y étaient probablement installés du vivant même de leur fondateur, avant 1226 (1). La cité de S. Léon possédait déjà, depuis 1221 ou 1222, les Jacobins, dont le premier prieur à Bayonne, Ponce de Samatan, avait été un des compagnons de S. Dominique (2). Les Carmes apparaissent à leur tour une quarantaine d'années après et la fin du XIII<sup>e</sup> siècle voit l'établissement des Augustins et des Dames de Sainte Claire ou Clarisses.

Les débuts du P. Clément dans la vie religieuse eurent pour témoins des vieillards dont la profession religieuse remontait au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire jusqu'aux

---

nom de religion du nom de leur pays d'origine; par ex. François de Bayonne, Jacques de Biarritz. Où situer Helbron? On trouve un endroit nommé Heilbronn en Wurtemberg et si le guillotiné de Bayonne se nommait Charles d'Heilbronn, il y aurait quelque apparence qu'il aurait fait partie de la province capucine *Austriæ inferioris*, qui comprenait le pays de Bade et de Wurtemberg. En ce cas, il lui aurait fallu traverser toute la France et... savoir le français!

Rappelons que c'est à deux de nos illustres compatriotes, Antoine d'Abbadie de Hendaye et à son frère Arnauld d'Abbadie de Ciboure, explorateurs en Ethiopie et en Abyssinie, que l'Ordre des Capucins doit son établissement chez les Gallas en 1846. Cf. Card. MASSAJA, *capucin. Mes trente-cinq années de mission dans la Haute Ethiopie*, Lille, Desclée, 1887, t. I., *passim*.

(1). L'Evêque et le Chapitre leur donnèrent une chapelle ou oratoire, en l'année 1242, sur le bord de la rivière d'Errobi.

Errobi est l'ancien nom de la Nive, au témoignage d'un savant géographe du XVII<sup>e</sup> siècle, Louis Coulon: *Scribit Nivum lingua vascitana Errobi appellari*. Cf. *Les Rivières de France ou Description géographique et historique du cours et du débordement des rivières de France, avec le dénombrement des villes, ponts et passages*, Paris, 1644, t. I., p. 577. Voir aussi *Acta Sanctorum*, des Bollandistes, t. I. Martii, p. 96, note e, édit. d'Anvers, 1668. L'Errobi déverse ses eaux dans l'Adour à Bayonne, après avoir baigné à Itxassou le quartier et moulin d'Errobi ou Arroby.

(2). Les Frères Prêcheurs ou Jacobins, partis de Toulouse, sont à Bayonne dès 1221, à Orthez en 1250, à Condom en 1261, à Morlaàs en 1268, à Saint Sever en 1280, à Lectoure en 1285. Parmi les prieurs, dont les noms et les mutations sont soigneusement notés dans les mémoires de Guidonis, en partie publiés par D. Martène, il y a plus d'un écrivain.

PIERRE DE VALETICA, frère prêcheur de Bayonne, plusieurs fois provincial, et qui refusa l'évêché de Lescar, avait écrit « *Dictamina et Carmina* » et de plus un « *Traité sur les degrés de la contemplation* ». On vante l'éloquence de ce frère « petit de taille, grand en vertu, flambeau des monts de Gascogne », qui mourut en 1277.

GUILLAUME DE TONNEINS, qui fut prieur d'Orthez en 1257 et mourut à Marseille, acquit une grande réputation comme prédicateur, et composa, dit-on, des commentaires sur toute l'écriture sainte, mais il n'en reste aucune trace. Cf. *Esquisse d'une Histoire littéraire de la Gascogne jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle*, par Léonce COUTURE, dans le *Bulletin du Comité d'Histoire et d'Archéologie de la Province ecclésiastique d'Auch*, t. 1, 1860, Auch, Falières, p. 168.

premières années qui suivirent la séparation de la province d'Aquitaine de celle du Languedoc, en 1640.

Le couvent d'Auch, où on envoya le jeune capucin basque continuer ses études, au sortir du noviciat de Condom, était encore tout embaumé du parfum des vertus séraphiques, que le vénérable P. Innocent d'Astarac y avait pratiquées, et des miracles opérés après sa mort. Le P. Ange de Bordeaux, ancien gentilhomme, dont la conversion par le célèbre P. Honoré de Cannes avait eu un si grand retentissement ; le P. Alexis de Saint-Maurice, un des principaux supérieurs qu'ait eus la Province ; le P. Louis-François de la Bernardière, ancien page de Louis XIV ; et plusieurs autres religieux marquants, illustraient encore l'Ordre en Aquitaine, lorsque le P. Clément d'Ascain vint, à son tour, former comme un nouvel anneau de cette précieuse chaîne.

Le P. Clément ne participa à aucune ordination à Bayonne (1), tandis que son ami, le P. Ambroise de Lombez, plus tard comme lui gardien des capucins de Bayonne, célèbre mystique du XVIII<sup>e</sup> siècle (1708-1778), auteur du *Traité de la Paix Intérieure*, reçut, le 25 mars 1730, le sous-diaconat, dans la Chapelle de l'Evêché, des mains de Jacques-Bonne Gigault de Bellefont, le futur archevêque d'Arles et de Paris.

A peine ordonné prêtre, le P. Clément avait été poussé par ses supérieurs vers la prédication, pour laquelle il montra de bonne heure un remarquable talent. Les villes de Sens, de Montauban, de Bordeaux (2), de Toulouse, de Perpi-

---

(1). A vrai dire, ce point ne peut être contrôlé. On ne possède pas aux *Archives de l'Evêché* de Registre d'ordinations antérieur à 1728, c'est-à-dire à l'épiscopat de Mgr de la Vieuxville. Or, c'est bien sous Mgr Druillet, évêque de Bayonne de 1707 à 1727, que le P. Clément, né en 1696, a dû recevoir les Saints Ordres. Car, en février 1733, il est déjà gardien du couvent des Capucins de Dax et en 1735 il devient provincial d'Aquitaine.

(2). Un président de Bordeaux le pressait un jour de se servir de sa voiture pour une course qu'il avait à faire hors de la ville. « J'ai trois raisons pour

gnan (1), entendirent et admirèrent plusieurs fois les accents de son éloquence. Mgr. de Belsunce, l'illustre évêque de Marseille, l'appela dans sa cathédrale (2). Après lui, Mgr de Beaumont, archevêque de Paris, qui l'avait beaucoup connu étant évêque de Bayonne, lui fit donner une série d'instructions dans la capitale, durant les années 1751 et 1752.

Au sortir de la capitale, le P. Clément se préoccupe du maintien des vieilles traditions basques dans son village natal d'Ascain.

« Paristik landa zuen minekin ikhusi,  
Dantza soka zutela Ascainen ihesi :  
Han arte Igandetan, lerroan guziak,  
Estaltzen zituztela plazako hegiak,  
Ematen ziren chutik, bozkario yari,  
Mokanesak hedatuz zaharrek gazteri  
Agure zaharrena yartzen zen buruan,  
Erramuzko adar bat zuela eskuan;  
Hark zuen lehenari mokanes hedatzen  
Eta guziak ziren saltoka segitzen. » (3).

---

vous refuser, lui dit-il : *je suis jeune, je suis Basque, et je suis Capucin.*  
Cf. *L'Hermite en Province*, p. 139.

Oinez zabilan bethi bide guzietan  
Erraten bazioten nihork aurkhitzetan :  
Zertako etzen nahi ibili bertzela,  
Ihardesten zioten Eskalduna zela.

(HIRIBARREN. *Eskaldunac*, p. 100.)

(1). « La mission qui aurait dû avoir lieu en 1743 fut retardée par l'ardeur que mirent Messieurs de Perpignan à demander le P. Clément d'Ascain, qu'ils ne purent obtenir à cause des engagements déjà pris à son sujet par son provincial. » P. APOLLINAIRE DE VALENCE. *Histoire des Capucins*, Toulouse, Privat, 1897, t. 1<sup>er</sup>, p. 291. — Dix ans auparavant, les magistrats municipaux de Saint-Jean-de-Luz n'avaient voulu d'autre chef de mission que le P. Clément, tant sa parole avait eu déjà d'éclat dans les chaires de plusieurs cathédrales de France. Cf. DUVOISIN, *Vie de M. Daguerre*. Bayonne, Lamainière, 1861, pp. 92 et ss.

(2). « Notre Mission générale m'occupe trop pour pouvoir vous entretenir longtemps. Ce que je dois vous dire c'est que le P. Clément soutient ici à merveille l'honneur des Basques et ses trois compagnons, celui du Béarn. Ils ne contribuent pas peu au succès que nous avons lieu d'espérer de nos peines. » *Archives de l'Evêché de Marseille*. Lettre de Mgr de Belsunce à M. de S. Amans, 13 janvier 1741. Cf. *Etudes historiques et religieuses du Diocèse de Bayonne*, t. VI, 1897, p. 28.

(3). HIRIBARREN, *op. cit.*, p. 100.

Pendant cinquante ans, une bonne partie de la France put admirer les rares talents du P. Clément d'Ascain pour la chaire (1). Il profita lui-même de cet ascendant pour combattre le Jansénisme avec un zèle et une force de logique admirables. Il eut même plusieurs fois maille à partir



avec les puissants fauteurs de cette hérésie, comme on peut le voir dans les *Nouvelles ecclésiastiques*, journal de la secte (2).

« En vue du Chapitre général de 1761, auquel le P. Clément devait prendre part, en sa qualité de provincial d'Aquitaine, tous les vocaux français l'avaient, paraît-il, désigné pour représenter la France dans le nouveau Définitoire. On croit même que les Capitulaires

d'autres nations songeaient à lui pour l'élever à la première charge de l'Ordre. Le bruit qui se faisait autour de son nom parvint à ses oreilles, avant son arrivée à Rome.

« Le P. Clément ne trouva d'autre moyen d'échapper à l'élévation qui l'attendait, que de ralentir sa marche

(1). Le Père Clément avait commencé à prêcher n'étant que diacre. Cf. *Vie du B. Laurent de Brindes*, par un Académicien des Arcades (P. MAYUL DE VALENSOLE, capucin), 2<sup>e</sup> édit., Paris, 1787, in-12, p. 56, en note.

(2). Les faits et gestes du P. Clément, « l'adversaire déclaré du Jansénisme », sont fidèlement dénoncés par les *Nouvelles ecclésiastiques*. Ainsi, par exemple, à l'occasion d'une mission de huit jours, donnée à S<sup>t</sup>-Esprit sous la présidence de Mgr l'Evêque d'Acqs, la feuille janséniste s'écrie avec humeur : « Elle a roulé spécialement sur un Père Clément, capucin ». N<sup>o</sup> du 2 avril 1740.

vers la Ville éternelle. Le stratagème lui réussit si bien, que le Chapitre était terminé lorsqu'il parvint à destination. » (1).

D'après l'historien de l'abbé Daguerre, ami intime du P. Provincial, le Pape Clément XIII lui en aurait fait un reproche amical en ces termes : « *Dolemus quod tarde veneris*. Nous regrettons que vous soyez venu en retard. »

Son compatriote Hiribarren rapporte ce trait non sans humour :

Aita Sainduak zion egin errenkura  
Gutiri zaiotena egiten ardura.

Mais Hiribarren se trompe en attribuant ces reproches à Benoît XIV et en affirmant qu'il s'agissait à Rome d'une élection de Provincial.

La chaire ne suffit pas d'ailleurs à absorber le P. Clément ; il fit encore merveille au confessionnal. Comme directeur de spiritualité, il rivalisa avec le confesseur de la Cour.

En effet, dans sa biographie de l'abbé Maudoux, confesseur de Louis XV et de la Dauphine Marie-Antoinette, fille de François de Lorraine et de l'impératrice Marie-Thérèse, Ant. de Lantenay donne, sur les fonctions remplies à l'époque par le P. Clément d'Ascain, un aperçu curieux qui a échappé à nos historiens locaux.

« En 1771, les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame du couvent de Compiègne, qui allait être transféré à Versailles, perdirent leur supérieur, l'abbé Clément, célèbre prédicateur. Pour les consoler de cette perte, l'archevêque de Paris songea à leur donner l'abbé Maudoux. »

Une lettre de Mme Mongenot, supérieure de ce couvent, datée de Compiègne le 7 décembre 1771, et adressée à l'abbé Maudoux, dit en effet :

« Nous apprenons que vous êtes nommé supérieur de notre maison. Que ne pouvons-nous, Monsieur, vous té-

---

(1). Cf. P. IRÉNÉE D'AULON, *Histoire des Frères-Mineurs Capucins*, pp. 140-141.

moigner la joie que nous cause une nouvelle aussi agréable ! Il ne fallait pas moins qu'un pareil événement pour nous consoler de la perte de M. l'abbé Clément, ce père si respectable et si digne de notre vénération. » (1).

L'éminent religieux venait d'être élu par la province d'Aquitaine pour la quatrième fois comme premier Supérieur, dans le mémorable Chapitre célébré à Nérac le 8 novembre 1771. (Dix ans auparavant il avait esquivé, avons-nous dit, de devenir Général de l'Ordre.) Le P. Ambroise de Lombez fut désigné en même temps comme premier définiteur ou premier assistant du P. Clément (2).

Mais, tandis que le P. Ambroise rédigeait, dans la solitude du cloître, ces admirables écrits qui lui ont fait un nom parmi les plus grands mystiques de l'Eglise de France, le P. Clément, au contraire, se voyait appelé au dehors, dans les principales chaires du Sud-Ouest et des provinces voisines.

Et quand il disparut — le P. Clément mourut à Bayonne le 26 juin 1781, à l'âge de 85 ans, après en avoir passé 71 en religion — il laissait après lui une mémoire des plus illustres et des mieux vénérées (3).

C'était bien le père de la Province qui descendait dans la tombe. Quatre fois il en avait été le premier Supérieur : en 1735 (à 39 ans), en 1753, 1759 et 1771 ; et le fait est resté

---

(1). *Revue catholique de Bordeaux*, 1885, pp. 300-301.

(2). « Le Chapitre provincial tenu à Nérac, le 8 novembre 1771, mit en lumière les deux religieux les plus éminents de la Province d'Aquitaine par leur intelligence et leur sainteté, le P. Clément d'Ascaïn, qui fut élevé pour la quatrième fois à la charge de Provincial, et le P. Ambroise de Lombez, qui fut élu premier Définiteur. Tous deux, hommes de rare mérite, ils différaient notablement l'un de l'autre. Le P. Clément était un administrateur des plus expérimentés, et de plus, un orateur dont la parole fut hautement appréciée dans les plus grandes villes de France. Le P. Ambroise était avant tout un Directeur d'âmes consommé, un écrivain à qui d'admirables ouvrages allaient faire donner une place parmi les plus grands mystiques de l'Eglise ». J. BÉNAC. *P. Ambroise de Lombez (1708-1778)*. Paris, Poussielgue, 1908, p. 63.

(3). « Le grand orateur sacré de nos provinces était alors le P. Clément d'Ascaïn, plusieurs fois provincial d'Aquitaine, mort en 1781 après avoir prêché une cinquantaine d'années avec un succès sans défaillance. On l'avait vainement pressé, dit un de ses contemporains, de publier ses sermons : on ne put jamais fléchir sa modestie ». Cf. *Revue de Gascogne*, XXXV, p. 41. (*Art de Léonce COUTURE. Les Ecrivains Gascons de l'Ordre des Capucins*).

unique dans l'histoire des Capucins du Sud-Ouest en un siècle et demi. Il fut définitif de la Province en 1741, 1746, 1747 et 1765.

Voici d'ailleurs en quels termes élogieux le P. Casimir de Pau, provincial, retrace la vie et les œuvres du P. Clément d'Ascain, dans une circulaire rédigée au couvent d'Orthez, le 11 août 1781.

« Il s'est distingué parmi nous pendant plus de soixante dix ans et pendant les quatre triennats qu'il nous a si sagement gouvernés.

« Je profite de mon premier loisir pour vous rappeler que jamais aucun de nos religieux ne mérita mieux nos regrets que ce respectable défunt, par le vide immense qu'il laisse parmi nous. En lui, notre Ordre a perdu un de ses plus grands zélateurs, notre Province un de ses plus sages conducteurs, la chaire chrétienne un de ses plus célèbres orateurs (1), chacun de nous un exemple constant de vertus, une source de lumières. Les éloges que tant de titres lui ont mérités, soit de l'aïeul de notre illustre monarque, auquel il porta les hommages de tout l'Ordre par l'organe du P. Général, dont il fut le consultant ; soit du feu roi de Pologne (2), dont il

(1). L'auteur de la *Vie de M. Daguerre* dit « que le P. Clément dédaignait la prédication mondaine et pleine d'afféterie, qui était en honneur à cette époque, et qu'il n'en opérait que plus de bien partout où il allait prêcher les vérités de l'Évangile. » La chaire sacrée se ressentait alors de la faveur populaire accordée à une littérature grotesque. On lisait avec fureur : *La tabatière spirituelle pour faire éternuer les âmes dévotes vers le Seigneur; La douce moëlle et sauce friande des saints et savoureux os de l'Avent; Lunettes spirituelles; . . . Seringue mystique pour les âmes constipées en dévotion, etc., etc.* — Dans ses *Variétés sérieuses et amusantes*, Sablier imagine une « bibliothèque curieuse ou liste de livres pour former le cabinet d'une dévote de profession : il cite le *Petit Pistolet du prêtre qui tire contre les hérétiques*, puis, sans transition, les opuscules spirituels de Mme Guyon et la *Théologie de l'amour* ou la *Vie et les œuvres de Sainte Catherine de Gênes*. Tous ces livres lui causent un même fou rire. Cf. H. BREMOND. *Histoire littéraire du sentiment religieux en France. L'Humanisme dévol.* Paris, Bloud, 1916, p. 321. C'était l'époque où un jésuite fameux, Pierre-Juste Sautel, célébrait en vers latins la mort sanglante et la *marche funèbre d'une puce*. « L'heure est venue de former le cortège. Quatre fourmis rampent sous un cercueil et le lèvent sur leurs épaules; le ver-luisant ouvre la marche avec son flambeau. . . les premiers derrière le cercueil, les parents éplorés en robe brunâtre, à pas égaux et lents. L'abeille, en guise de pleureuse, bourdonne le long du chemin une dolente mélodie. . . Enfin, arrivés au terme, la petite dépouille est descendue dans la fosse qu'on lui a creusée. . . O terre, sois-lui légère comme elle te fut légère. Elle est moins lourde en vérité que le grain de sable qui la couvre toute. » *Ibid.*, pp. 319-320.

(2). *Parisen zen orduan Leczinski maitea,*  
Galdurik ethorria Polones gorthea :

fut le prédicateur, soit des plus grands prélats qui l'ont consulté comme leur oracle, soit de la capitale et des autres villes du royaume qui l'ont eu pour apôtre; ayant singulièrement rejailli sur la Province, il me paraît que la Province doit aussi à sa respectable mémoire, et par reconnaissance et par justice, des suffrages au-dessus des ordinaires. »

Dans le *Bulletin Religieux du Diocèse de Bayonne*, du 10 mars 1912, je disais : « Une indication, venue d'Allemagne (!) nous prévient qu'un manuscrit donnant la vie bien complète du P. Clément d'Ascain se trouverait dans une famille habitant une commune voisine de Bayonne. Grande serait notre gratitude envers ceux qui nous aideraient à découvrir ce précieux document. » (1).

Qu'il me soit permis de réitérer l'expression de ce désir. Jusqu'ici, des recherches minutieuses dans de nombreuses familles anciennes des deux cantons de Bayonne, de ceux d'Ustaritz et de Saint-Jean-de-Luz, n'ont pas abouti. Le document reste introuvable.

Et cependant le P. Clément a droit au reconnaissant souvenir de son cher Pays Basque !

Il fut enterré aux Capucins, aujourd'hui église Saint André de Bayonne (2).

---

Haren aitzinean zen Chobadon mintzatu,

Eta aditzaileak zituen gustatu. (HIRIBARREN, *Esk.*, p. 99).

Stanislas I Leckzinski, dont Louis XV épousa la fille Marie Leckzinska, et qui donna au P. Clément d'Ascain, en témoignage de son auguste satisfaction, le titre de « prédicateur ordinaire du roi de Pologne. »

(1). Cette indication m'était donnée par le P. FRANÇOIS DE BÉNÉJAC, des Frères-Mineurs Capucins, décédé en 1913, qui recueillit et publia les *Œuvres complètes du P. Ambroise de Lombez*, 3. vol. in-12, Paris, Poussielgue, 1881-1882.

(2). « Sous l'épiscopat de Mgr Lacroix, l'ancienne église des Capucins étant devenue trop insuffisante pour la population qui l'entourne, fut reconstruite sur de vastes proportions, qui ont fait de *Saint-André* un des premiers monuments de la ville. Les travaux de déblaiement ayant mis à découvert les ossements de nos anciens Pères, décédés à Bayonne, on eut la pieuse idée de les transporter au cimetière du nouveau Couvent des Capucins, récemment construit dans le quartier de Lachepaillet. C'est donc là que reposent les restes du P. Clément d'Ascain et de plusieurs autres religieux qui firent tant d'honneur à la province d'Aquitaine. » P. IRÉNÉE D'AULON. *Histoire des Frères-Mineurs Capucins*, p. 337. C'est le 30 juin 1863 qu'on exhuma à Saint-André les os de trente et quelques religieux capucins et qu'on les réinhuma au couvent de Lachepaillet, édifié de 1856 à 1862. Les restes du P. Clément reposent maintenant à côté de ceux du P. Fidèle de Vera, fondateur de ce



Le portrait du P. Clément d'Ascain a été gravé, aussitôt après sa mort, par les soins du Fr. Philippe de Madiran.

Un bénédictin de la Congrégation de Cluny, Dom Chaudon, fit compléter la gravure par le quatrain suivant :

Doux sans faiblesse, austère avec prudence,  
Il subjuguait l'esprit, il sut toucher les cœurs ;  
Et joignant les vertus au don de l'éloquence,  
Il nous prouva ses discours par ses mœurs. (1).

Au fond, le P. Clément a réalisé le type ancestral :

Bethi aintzina	Toujours en avant
Chuchen chuchena	Tout droit
Dabil Eskualduna.	Marche le Basque.

J.-B. DARANATZ.

couvent. Par sa naissance à Véra, au bas du versant espagnol de la Rhuné, à quelques pas d'Ascain, celui-ci était presque le compatriote du P. Clément. Le P. Fidèle est mort en odeur de sainteté le 16 juin 1862, à l'âge de 50 ans, après 34 ans de profession religieuse. De son temps, le Diocèse de Bayonne voyait fleurir trois saints : le Vénérable Michel Garicoïts (1797-1863), le Vénérable Louis-Edouard Cestac (1801-1868) et le P. Fidèle de Véra (1812-1862).

(1). Cf. *Archives des Basses-Pyrénées*, H. 19 (plusieurs lettres du P. Clément) ; *Archives municipales de Bordeaux, Memorabilia præcipua Provinciæ Aquitanicæ sive Tolosanæ Fratrum Minorum ordinis S. Francisci Capuccinorum piæ posteritati dicata*. ms. in-4<sup>o</sup>, p. 205 ; *Bibliotheca Fratrum Minorum Capuccinorum provinciarum Occitanicæ et Aquitanicæ, auctore P. APOLLINARE A VALENTIA SEGALAUNORUM ejusdem ordinis*. Nîmes, Gervais-Bedot, 1894. In-f<sup>o</sup> de (IV)-176 pp. à 2 col., p. 52 ; CHAHO, *Biarritz entre les Pyrénées et l'Océan*, p. 236 ; DUBARAT, *Le Missel de Bayonne de 1543*, CCCLXXVI ; DUCÉRE, *Histoire des Rues*, I, 276 et *Dictionnaire historique de Bayonne*, I, 217 ; DUVOISIN, *Vie de M. Daguerre*, pp. 92-96 et 496 ; HARISTOY, *Recherches historiques sur le Pays Basque, Bayonne, Lasserre*, 1884, t. II, pp. 175-177 ; *Etudes historiques et religieuses du Diocèse de Bayonne*, III, 220-232 ; IV, 520 et VI, 28 ; *Le Père Clément d'Ascain, capucin et prédicateur célèbre (1696-1781)*, Pau, Vignancour, 1894. In-8<sup>o</sup> de 15 p. avec Portrait. (Tir. à part des *Etudes*) ; HIRIBARREN, *Eskaldunac*, Bayonan. Foré eta Lasserre, 1853, *passim* ; IRÉNÉE D'AULON (P.), *Histoire des Frères-Mineurs Capucins de l'ancienne province d'Aquitaine (Guyenne, Gascogne et Béarn)*, Rome, Couvent de S. Laurent de Brindes, 1906, pp. 25, 46-48, 93-95, 139-142 ; JOUY (M. de) *L'Hermite en Province ou Observations sur les mœurs et les usages français, au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Pillet, 1818, t. I, pp. 125-141 ; *Nouvelles ecclésiastiques*, 1740, *passim*.

Un de nos compatriotes capucins, le P. Lazare d'Arbonne, attaché à la Curie généralice des Mineurs Capucins, Via Boncompagni, 71, à Rome, veut bien, *Eskualdun adichkide gisa*, m'écrire ce qui suit :

« Pour en venir à la demande que vous me faites touchant notre P. Clément d'Ascain, j'ai été consulter nos Archives générales. Mais, à mon très grand regret, je n'y ai trouvé que la date de son entrée dans l'Ordre : 18 septembre 1710, celle de son élection à la charge de troisième Définitif de la Province en 1747, et enfin une de ses circulaires datée du 8 octobre 1735 et réglant simplement les familles conventuelles de la Province. Nous n'avons d'ailleurs dans nos Archives que très peu de documents du XVIII<sup>e</sup> siècle alors que nous sommes bien fournis pour le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup>. »

## CHINHURRIA



**C**OAZ naguia chinhaurria gana, eta consideraitçatçu haren bideac eta bidescac, ioan-ethorriac eta itçul-inguruac, nequeac eta travailluac, eta iccassico duçu çucere nola behar duçun aitcinerat eta bethiere bizi, ibili eta governatu. Hare eracusleric eta quidariric gabe berac bere buruz viltcen du udan, neguaren iragaiteco behar duen mantenua bazca eta bihia. Eta bihi hura gordetçendu lurrean barrena berac eguicaco gamberetan, eta bihi-tegüetan. Eta hainda çuhur eta goithatu ecen compohan deus ecin içanez, bere vilduetara, vildu behar duenean, lehenic hozitu behar duen burutic hasten baitçaica bihiari : ceren bertcela sorliteque bihi hura, buztan liteque, belhar bihur liteque eta guero handic harat, alfer-lan gaertha lequidicayo, bere leheneco çuhurtcia guztia.

Areguehiago, hozidurac ianez guero ere lurraren humidurac eta hecetasuna, gaineracoa ustel eztiaçon, atheratçendu noizic behin camporat, airetcera eta iguzquizatçera : eta orduan dembora onaren seinalea dateque. Eta halatan eta hala iragaitendu chinhaurriac bere negua : eta eragusten dio bat bederari nola eta cer moldez beharduen mantenatu, governatu eta alferqueria guztiaç utciric bere demboran travaillatu.



# HAURREN CHOKOA



Kuruku!  
 Zer diozu?  
 Buruan min.  
 Zerk egin?  
 Acheriak.  
 Acheria nun?  
 Berhoansartu.  
 Berhoa nun?  
 Suak erre.  
 Sua nun?  
 Urak hil.  
 Ura nun?  
 Idiak edan.



Idia nun?  
 Landan.  
 Zertan?  
 Ildo egiten.  
 Ildoa zertako?  
 Hazi ereiteko.  
 Hazia zertako?  
 Ogi biltzeko.  
 Ogia zertako?  
 Oiloendako.  
 Oiloak zertako?  
 Arroltze egiteko.  
 Arroltzeak zertako?



Apezendako. Apezak zertako? Meza emaiteko. Mezak zertako? Gure Arimen salbatzeko

Chirrichti, mirrichti, gerrena plat, olio zopa, kikili salda, hurrup, edan edo klik! Hikimilikiliklik!!

Harriola marriola, kin-kuan-kin, portan zela portan min, harrachimalet marrachimalet, segeren megeren, kirun karun pek!

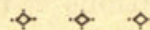
Baga, biga, higa, laga, boga, sega, zahi, zohi, bele, harma, tiro punp!!

Chirrichti, mirrichti, pekada Frantzian balego, akerra kachan, idia dantzan, as-toak tambolina jo: zi, zi, zipititzi! eltze tzarrean odolgi!!

Arri, arri mandoko,  
 Bihar Irunerako,  
 Handik zer ekarriko?  
 Zapat eta gerriko.  
 Hek oro norendako?  
 Gure haur hunen dako!

## Zer da? Zer da?

- 1) Bizkarra aitzinean, sabela gibelean?
- 2) Aita latz, ama beltz, larua gorri, umea churi?
- 3) Ahotik behatu eta tripak ageri!
- 4) Jaun bat lephoarekin, bururik gabe; bi besoekin, zangorik gabe?

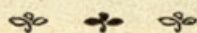


*Ilabete guzietz bertze hoinbertze edo gehiago galde eginen dugu.*

*Buruilaren hamabortzeko, primak, haurren artean. Nor ere gertatuko baila guzien atzemaile, eta hari emanen ditugu **ehun libera**.*

G. H.

## LES JEUX DE PELOTE BASQUE



**E**N une évocation pleine d'amour, de poésie et de justesse, l'auteur de la gravure qui sert de frontispice à la nouvelle revue a fait — en somme — une synthèse de notre Pays Basque. Et, en vérité, rien n'a été oublié de ce qui maintient, de ce qui rassemble, de ce qui — pour mieux dire — chante l'histoire et les traditions millénaires de nos contrées : ce vent du sud, ce charmant sorcier qui se plaît à rapprocher toutes choses afin de les mieux aimer, enveloppe le Pays d'une atmosphère de mystère et de sortilège ; la Rhane, reine de la lande, surplombe le village agenouillé au chevet de son église et le protège, bienveillante et belle tandis que, compagnon de l'ombre qui vient, le char à bœufs rentre au village : le visage du paysan, les roues pleines du char, les grandes cornes des bœufs qui rappellent les taureaux gris de la campagne romaine, sont d'une majesté antique. L'attelage rentre gravement au village que l'on aperçoit très nettement, adossé aux premiers contreforts des montagnes ; car, l'air est limpide et net : on distingue les chaumières qui reposent sous le grand toit de tuiles roses, les pierres du cimetière, nourries de la lumière du jour, écartent, autour d'elles, les ténèbres commençantes ; enfin, magnifique et fier, le mur de pelote s'élève vers le ciel.

L'Eglise, le cimetière et la place de pelote sort l'âme de tout village basque : âme de pierre dont la vie intérieure est faite de tradition, d'amour, de fidélité ; âme dont on ignore la naissance et qui semble devoir vivre toujours.

Car, qu'est-ce que la « Race » sinon la fidélité aux nobles traditions ? Et le Peuple basque est encore plus une race qu'un véritable peuple puisqu'il ne se gouverne pas lui-même mais obéit à des lois immuables et profondes façonnées par le temps et transmises par la tradition. Ces

lois — lois véritables — ne sont écrites nulle part. Il les chante à l'Eglise ; il les recueille sur la tombe de ses morts il les entend contées, le soir à la veillée ; il les voit dans le bleu de ses montagnes ; il les joue et les danse, si je puis dire.

Oui, en vérité, il joue ses traditions, et la pelote est plus un rite qu'un jeu. Il m'a été demandé d'en écrire l'histoire pour la Revue qui paraît aujourd'hui. Il était juste et raisonnable, en effet, que les jeux de pelote aient leur place dans une revue Basque. Mais ce qui me paraît moins juste et quelque peu hasardeux c'est que ce travail ait été confié à un étranger.

Le Basque ignore l'étranger. Il est jaloux de son Pays qu'il aime et qu'il entoure de la double barrière de ses montagnes et de sa langue. Car il aime son Pays, bien que vous ne l'entendiez jamais — ou bien rarement — s'émerveiller d'un coucher de soleil, d'un jeu de lumière sur la lande, d'un geste de joueur ou de danseuse, d'une sèche caresse du vent de sud courbant la tête des maïs. Il n'est pas spectateur de tant de beautés ; il fait partie de cette splendide harmonie ; il est beau à l'égal de tout ce qui l'entoure et son visage fièrement dessiné peut se tourner en ami vers ses montagnes qui ne savent vraiment sourire qu'à lui seul : « Vous entendez souvent, au soir, le chant infiniment triste des bergers : l'immense murmure de l'Océan, l'imperceptible bruissement de l'ombre pénétrant au crépuscule, les genêts de la lande ont le même rythme étrange que ces vieux airs ; le Paysan parle le langage de ce vent qui écorche les pics de Navarre, il comprend ce que chantent les clochettes du troupeau qu'il pousse devant lui. Les fougères rousses d'automne sont à l'image de son âme qui, elle aussi a ses automnes mais qui sait renaître au contact du sol réchauffé par le Printemps. Le Basque ne proclame pas son amour pour son Pays ; il le garde précieusement au fond de son cœur et en vit. Arrachez un Basque à son Pays, c'est alors que vous verrez la violence et la profondeur de sa fidélité. Il ne criera pas sa douleur : le basque — qui semble

un homme du nord, isolé dans une île au milieu d'un océan de méridionaux — est silencieux, froid et docile. Il cachera sa douleur, comme il sait cacher ses amours. Mais il déplorera et bientôt il ne sera plus semblable à lui-même.

Et c'est à un étranger que l'on demande de connaître ce peuple et de décrire ce qui est une de ses plus belles manifestations : ses jeux de pelote ? Tâche redoutable pour laquelle je demande toute l'indulgence de mes lecteurs que je sais compétents et sévères ; mais c'est aussi avec piété que j'entreprends ce travail, humble monument de mon amour envers le peuple avec qui je vis depuis vingt ans et que — si toutefois je n'ai pas réussi à le bien connaître et à me faire « accepter » — j'aime et j'admire autant qu'il se peut.

C'est le charme du Pays Basque qui attire ; et ce charme est celui des sanctuaires, de ces sanctuaires romans, sombres et pieux où l'on prie bien ; c'est un pays religieux où le moindre usage est grave, majestueux, sacerdotal. La basquaise qui danse est aussi sérieuse que la pleureuse qui vient faire la toilette du mort.

Le Pelotari qui s'avance sur la place est semblable à un dieu. Et c'est de lui dont je veux vous dire quelques mots au début de cette étude ; et certes, c'est lui qui m'était présent dans tout ce préambule où mon admiration enthousiaste du Pays Basque semblait m'arracher à mon sujet. C'est lui, le pelotari, qui conduit le char, c'est lui qui chante dans les galeries de son église, c'est lui encore qui va prier sur les tombes conseillères et qui chante, le soir, les airs étranges en guidant ses moutons.

Il est le Roi du Pays à la beauté duquel il participe et dont il incarne le type le plus pur : les uns chantent, les autres improvisent ou dansent mais lui joue à la pelote, le plus noble des jeux.

Un pelotari n'apprend pas à jouer à la pelote, il ne s'entraîne pas : tel l'oiseau qui tombant du nid, se met à voler aussitôt, le jeune basque, héritier du don de ses ancêtres, aura la « manière » dès qu'on lui mettra une balle entre les

mains. Gaskoina était « ridiculement gros » — dit la légende — mais, ajoute-t-elle, dès qu'il se mettait à jouer, il se transformait, sa grâce, sa souplesse et sa vigueur en faisait un un géant, un dieu, une force de la nature.

Le Pelotari est plus basque que les autres, car son jeu — sévère et traditionnel — la discipline, qu'il soit le joueur de rebot — ridiculement gros — ou bien le batelier qui quitte sa barque pour jouer au fantastique jeu de « remonte » ou bien encore le jeune joueur de trinquet élégant, lesté et vigoureux, il se dégage du pelotari, de son costume blanc fleuri de soleil et de lumière un rayonnement de toutes les vertus ancestrales de cette race magnifique.

Il est beau sur la place et il n'est guère de spectacle plus émouvant qu'une partie de pelote par un beau jour d'été : les vêpres sont terminés et la place est déjà entourée des gens du village ; la note sombre des berêts ou d'une soutane (car les prêtres sont fins joueurs en général) fait ressortir mieux encore l'éclatante et mobile blancheur des joueurs qui s'animent au milieu de la foule empressée. Et cette foule me semble un bataillon carré formé autour de ses traditions qu'elle défend et isole du monde. Le vieux mur qui garde en sa patine dorée, le souvenir de bien des parties fameuses se laisse frapper par la balle folle, reine de ce lieu sacré que, seuls les joueurs peuvent fouler ; elle va et vient, la jolie balle, et son chant contre le mur alterne avec le rude choc des mains vigoureuses. Parfois, en une courbe gracieuse elle se dore au soleil couchant, parfois elle s'enforce rapide et impérieuse dans la foule qui sait s'écarter quand il le faut pour permettre à la balle de continuer sa course sacrée.

Il est bien doux de revivre ses souvenirs ! Mais je m'arrête. De l'étude historique et technique que je me propose de faire ici ressortira, mieux que ne pourrait le décrire une description émue, tout ce qui fait le charme de ce jeu : les chansons, les contes, les anecdotes abondent qui font la joie des déjeuners d'adorations et des diners de chasse.

La tradition, au Pays Basque, est surtout orale ; les docu-

ments écrits sont rares. C'est avec joie et reconnaissance que je recueillerai les faits nouveaux qui auraient pu m'échapper ou bien les observations que peuvent provoquer des erreurs parfaitement possibles.

En 1914, la Pelote s'effaçait devant son redoutable concurrent : le Foot-bail, jeu intéressant — sans doute — (quand il est bien joué) mais qui, au point de vue de l'esthétique et de la beauté, le cède à mon avis, aux jeux basques. Je n'ai pas certes l'intention d'ouvrir un débat pour fixer la place que doivent occuper la Pelote et le Foot-ball dans la hiérarchie des jeux, mais il est incontestable que la pelote est un jeu noble, propre, où l'on ne se touche pas, d'une magnifique simplicité et qui exclut toute brutalité.

Cette scène est éternelle où Molière fait disputer le maître de danse et le maître d'armes sur l'importance de leur art : je me garderai fort de jouer ici le rôle du maître de philosophie qui, cherchant à apaiser la querelle par « raison démonstrative » finit par être mis à mal, lui et toute sa science. Quoiqu'il en soit, il est hors de doute, qu'au Pays Basque, la Pelote doit être préférée à tout autre jeu.

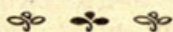
La guerre est passée. Elle a provoqué la vie chère qui elle-même, ralentit le progrès matériel ; il est incontestable que l'on vit plus simplement qu'autrefois : le cœur et la bourse ont été mis à une dure épreuve. Le Pays Basque — que les tramways, grâce à la guerre, n'ont pas encore pénétré — reste semblable à lui-même. Il demeure à l'ombre de ses montagnes. Il parle sa langue. Il reprend ses jeux traditionnels. A cause du prix des pelotes et des chistéras, c'est à mains nues — le jeu le plus simple et donc le plus beau peut-être — que l'été dernier, s'est manifesté la magnifique renaissance du jeu national.

Si, dans la mesure de mes moyens, je puis hâter le renouveau de l'esprit régionaliste, ce sera la plus belle récompense à mon travail et l'encouragement le meilleur à le poursuivre.

Ch. D'ELBÉE



## BERTZEN IRAKURGAIETAN



**H**ILABETE oroz eta ahalik zuzenkiena, dukegun artharik handienarekin ikertu ondoan, aipatuko ditugu hemen bidaliko dauzkiguten eskuarazko irakurgetiak. Bai eta nola hizkuntzari halaber Eskual-Herriari datchezkikeon liburuak.

Gutarik hurbilenari eta gutartean zaharrenari lehenik egun, behar bezala, gure agurrak.

*Eskualduna*, (RÉDACTION ET ADMINISTRATION, 8, rue Jacques-Laffitte, Bayonne) hogoi-ta bortzgarren urtean sartzera doa, eta, den gutienik uzurtu gabe, badabila pizkor eta erne, aste guzietz eskualduneri eskuaraz demazkigula bazterretako berriak.

*Euzkadi* (PLAZA NUEVA 3, BILBAO) gazteago da; sortu berria, Eskualduna'ren aldean. Bainan Euzkadi'ri etzaion aski astean behin agertzea. Egun oroz — erdaraz mintzo bada ere gehienik — eskuarazko bizpahiru sail baderamatza Bilbaotik Baionako inguruetaraino.

Bizkaitarrek dute maizenik idazten edo izkiriartzen Euzkadi hortan ; baditu ere Euzkadik berrikerari egokiak Naparran, Gipuzkoan eta Lapurdin. Gutiz gehienek badakite gaurkotzat noren eta zeren alde dakartzan bere indarrak. Jaungoikoa ta Lagi zarra : Jainkoa eta Lege zaharra, horra nun duzuen Euzkadi'ren sinhesbidea. Ederragorik ez dateke.

*Jaungoiko-Zale* (AMABOSTEROKO INGURTIYA. X URTIA. ZORNOTZA). — Hau hamabortzetik agertzen zauku. Eta huntan ez duzue zeren erdararik bilha. Erraiteko dituen guziak eskuaraz darrazki. Eskualdun giristinoek ez dagikete irakurtze hoberik.

*La Basconia.* (REVISTA DECENAL ILUSTRADA, fundada el año 1893. Redaccion y administracion, Buenos-Aires, Belgrano 1369.) — Nor nahik bezenbat datchekeo Uriarte jaunak eskuarai. Zertako bada hoinbertze irakurgai eman eskualduneri, ez guziek dakigun hizkuntzan, ez gure herriko, gure burhasoen hizkuntzan, ez bulharrarekin batean edoski ginuen eta haste hastetik ginakien hizkuntzan, baizikan maketo edo gaskoinen erdaran? Doi doia demazu, jaun Uriarte, sail ondar bat Baionako Eskualdunari kendu berri batzuekin. Dena ere on. . . . Ez aski!

Aldi huntan ez dugu bertzerik aipatuko, bertzerik ez dugulakotz eskuetan.

Bizi ahal dire oraino *Euskal-Erria, Euskal-Esnalea, Euzko-Deya, Jesusen Biotzaren Deya* ?

Jainkoak urte bat ona dagizuela guziera.

OXOBI.



## La Langue Basque à l'Université



Nous avons le plaisir d'apprendre à nos lecteurs que la nouvelle de la création d'une chaire de basque à l'Université de Toulouse, qui se chuchotait depuis quelques mois parmi nous, vient d'être confirmée. Dans sa séance du vendredi 10 décembre 1920, le Conseil de l'Université de cette ville, muni de tous pouvoirs, a décrété la création d'un Cours libre de langue et de littérature basques qui sera annexé à son *Institut des Etudes Méridionales* et sera confié à notre collaborateur, le R. P. Pierre Lhande. Le Cours s'ouvrira à la Faculté des Lettres, la première semaine de janvier et comprendra une série de leçons intitulées : « Introduction à un cours de langue et de littérature basques ».

Ce n'est pas tout. Sur l'instigation de l'Académie de la Langue basque et des Diputaciones de Biscaye et de Guipuzcoa, qui ont promis l'envoi de boursiers, on pense pouvoir établir à la même faculté un cours de haut enseignement de « phonétique basque » qui serait confié à un de nos spécialistes dont le nom fait loi en cette science si ardue.

Cette double institution fait prévoir pour un temps très prochain l'inscription du basque parmi les Langues qui pourront être présentées pour l'examen à la licence ès-lettres selon les nouveaux programmes.